

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1018 21 septembre 1949

n° 1018 21

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date de publication
21 septembre 1949

Date du numéro
30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Djama, planton 2° échelon, à salaire journalier, en service aux P. T. T., est admis à solde mensuelle pour compter du 1er septembre 1940.